

Présentation du projet de consultation d'un échantillon raisonné de jeunes valdoisiens à propos de l'avenir de la Région Capitale

Le contexte : un projet de consultation de jeunes, initié par le Conseil général du Val-d'Oise, à propos de leur vision de l'avenir de la Région Capitale

Des projets concernant la transformation des territoires proches de Paris sont en cours d'élaboration, de discussion et vont faire l'objet de négociations et de débats. Dans les années à venir, ces projets de grande ampleur, que ce soit le Grand Paris ou Paris Métropole, vont avoir un impact sur les territoires, leur développement, leur administration, leur gestion et leurs interactions. Les premiers concernés seront leurs habitants et, parmi eux, en premier lieu, les jeunes d'aujourd'hui qui en seront les acteurs de demain. Quels sont leurs regards et leurs attentes ? Comment peuvent-ils s'approprier et faire entendre leurs voix sur de tels projets, pouvant apparaître parfois techniques et obscurs ?

Pour le **Conseil général du Val-d'Oise**, il est donc important de **connaître le point de vue des jeunes valdoisiens sur leur territoire** dans son aspect quotidien (dans les domaines de l'emploi, de l'éducation, des transports, de la culture, de la solidarité, etc.), d'offrir une « caisse de résonance » à leurs idées et propositions et de les accompagner dans leur prise de parole, en vue notamment des futurs débats qui se profilent autour du projet du Grand Paris.

Dans cette consultation et accompagnement à la prise de parole d'un échantillon de jeunes de 18 à 25 ans, **trois phases** sont prévues :

1. Une phase de sélection des jeunes de 18 à 25 ans, d'information et de recueil de leurs constats, attentes, idées et propositions (*préparation mai-début juin et puis déroulement de la consultation le week-end des 12 et 13 juin*)
2. La participation de ces jeunes à un débat public départemental sur les enjeux du Grand Paris et les attentes et besoins des habitants du Val d'Oise (*vers la 3^{ème} semaine de juin*)
3. La participation des jeunes dans le cadre du Débat public national qui va être organisé *fin 2010*

Dans l'idéal, il est souhaitable que les personnes participant au week-end du 12 et 13 juin puissent également participer à ces deux débats départementaux et nationaux à venir sur le Grand Paris.

L'organisation et l'animation de la phase 1 ont été confiées à la **Ligue de l'enseignement du Val-d'Oise**. La Ligue de l'enseignement apparaît légitime pour le Conseil général au vu de son expérience dans la mise en œuvre de groupes de travail pour l'élaboration de diagnostics territoriaux participatifs, dans la pratique de l'élaboration de propositions, sur la base de méthodes d'identification de zones de « consensus – dissensus » avec des publics hétérogènes, ainsi que dans l'animation de débats publics sur des questions de citoyenneté.

La population consultée : un échantillon raisonné de 39 jeunes de 18 à 25 ans

Les données INSEE 2006 fournies par l'Observatoire départemental du Conseil général (répartition des jeunes par sexe, par territoire, selon leur situation scolaire et/ou professionnelle) ont permis de déterminer la structure de l'échantillon de jeunes à sélectionner. Les quotas définis constituent un cadre pour la constitution de l'échantillon, afin que celui-ci reflète une variété suffisante de situations existantes parmi la jeunesse du Val-d'Oise. Tout en restant souple, ce cadre doit permettre de sélectionner le nombre de jeunes attendus dans les délais impartis. C'est ainsi qu'a été retenue l'option d'établir un échantillon par choix raisonné, permettant de sélectionner les futur-e-s participant-e-s sur des critères reflétant des variétés suffisantes de situations sociales tout en étant respectueux d'un minimum de représentativité.

Afin d'établir l'échantillon des 39 jeunes consulté-e-s, **45¹ jeunes de 18 à 25 ans sont à recruter**, répartis selon les critères suivants (avec un objectif d'obtenir un nombre équilibré de femmes et d'hommes) :

| Proportion de jeunes à recruter par territoire | Avec emploi | Au chômage | Scolaires / étudiant-e-s | Total par territoire |
|---|--------------------|-------------------|---------------------------------|-----------------------------|
| Vexin | 1 | 1 | 2 | 3 |
| Agglomération de Cergy-Pontoise | 4 | 1 | 4 | 9 |
| Rives de Seine | 4 | 1 | 3 | 8 |
| Pays de France | 2 | 0 | 2 | 4 |
| Vallée de Montmorency | 5 | 1 | 5 | 11 |
| Plaine de France | 4 | 1 | 4 | 9 |
| <i>Total sur VAL D'OISE</i> | <i>20</i> | <i>5</i> | <i>20</i> | <i>45</i> |

La Ligue de l'enseignement 95 et le Conseil général 95 sollicitent leurs réseaux de partenaires afin de les aider à constituer l'échantillon

Pour aider au recrutement des jeunes volontaires pouvant correspondre aux critères susnommés, la Ligue de l'enseignement du Val-d'Oise, tout comme le Conseil général, **sollicitent leurs réseaux de partenaires**. Ces partenaires sont contactés en fonction de leur implantation territoriale et de leur possibilité d'être en lien avec des jeunes correspondant à un des trois grands critères (avec emploi ; au chômage ; étudiant-e-s). En outre, la Ligue a missionné Nicolas Lauriot dit Prévost, sociologue, partenaire régulier de la Ligue depuis quelques années, afin d'assurer le suivi et l'appui technique et méthodologique de cette consultation.

Le déroulement de la consultation : proposer des temps de débats dans le cadre d'un week-end convivial, les 12 et 13 juin, à St-Pair-sur-Mer

La Ligue de l'enseignement 95 a la responsabilité d'organiser et d'animer le premier temps de formation et d'échanges sous la forme d'un week-end rassemblant l'ensemble des jeunes sélectionné-e-s. Ce temps fort aura pour intérêt de créer une dynamique de groupe, tout en réglant une partie des questions de disponibilité et de transports, et donc d'éviter les risques d'abandons ou désistements pouvant exister entre des séances espacées dans le temps.

Ce **week-end** aura lieu les 12 et 13 juin, dans un village de vacances de *Vacances pour Tous*, à St-Pair-sur-Mer (Basse-Normandie), en bord de mer. Un hébergement sera proposé sur les lieux le samedi soir. Ces deux journées s'articuleront autour de temps consacrés à la formation et aux débats, sessions de travail agrémentées de temps de loisirs. L'organisation d'activités culturelles et sportives au cours de ce week-end pourrait constituer une gratification vis-à-vis des jeunes qui se seront portés volontaires pour participer à cette expérience. Ce qui, de plus, favorisera à établir une cohésion de groupe et aidera à l'interconnaissance.

Les frais de transports, d'hébergement et de restauration sont pris en charge. Le week-end s'étalera entre **le samedi 12 juin matin 9h30 et le dimanche 13 juin fin d'après-midi vers 18h/19h**. Une **"rétribution"** est recherchée par le Conseil général pour les personnes qui auront participé à la consultation (sous la forme de Pass culturels ou Pass sportifs par exemple).

Durant ce week-end, **trois séances de mise au travail** sont prévues :

- une première séance de sensibilisation aux enjeux territoriaux et à l'historique des projets en cours, notamment le Grand Paris et Paris Métropole. Cette première séance s'organisera autour d'une présentation avec support power point (1 heure et demie) ;
- une deuxième séance de recueil des réactions par rapport aux informations livrées et de constats sur différentes thématiques associées aux territoires (3 heures) ;
- et, enfin, une dernière séance d'élaboration et de recueil d'idées, de souhaits et de recommandations (3 heures).

¹ En effet, une marge de recrutement de 5 à 6 personnes supplémentaires sera nécessaire afin de pallier aux éventuels désistements de dernière minute.

Les deux dernières séances, qui sont des moments de consultation, de concertation et de débat participatif, seront toutes les deux organisées en trois temps :

- un temps d'élaboration d'items ;
- un temps de vote sur chacun des items retenus ;
- et un temps de débat collectif à propos des items et des votes.

Le support d'animation sera le logiciel Colorvote, outil de sondage délibératif conçu sur la base de la méthode de l'abaque de Régnier.

Paris Métropole / Grand Paris : comment s'y retrouver ?

Ces deux expressions traduisent une volonté politique issue d'une prise de conscience de l'émergence d'une métropole multipolaire dont le développement, pour être durable et solidaire, doit être travaillé dans son ensemble et par toutes ses composantes territoriales pour répondre aux ambitions fixées. Ces deux expressions renvoient à des réalités, des démarches, des projets, des historiques, des enjeux et des modes de fonctionnements différents :

- **Paris Métropole**, c'est une centaine de collectivités, communes, intercommunalités, Départements, Région, qui se sont rassemblées pour trouver ensemble des réponses aux défis de la métropole francilienne. Créé en juin 2009, ce syndicat d'étude issu de la Conférence Métropolitaine, qui réunissait déjà depuis 2006 de nombreux élus dans un cadre informel, est ouvert à la participation d'autres collectivités.
- **Une consultation de recherche et développement pour l'avenir du Grand Pari(s) de l'agglomération parisienne** a été lancée début 2008 par le Ministère de la Culture et de la Communication suite à un discours du Président de la République, qui, lors de l'inauguration de la Cité de l'architecture et du patrimoine, le 17 septembre 2007, a exprimé le souhait qu'un « nouveau projet d'aménagement global du Grand Paris » puisse faire l'objet d'une consultation internationale. L'Association des Maires d'Ile-de-France, la Région Ile-de-France et la Ville de Paris se sont associées à cette démarche qui a permis à dix équipes pluridisciplinaires, menées par des architectes de renom, de développer le corpus d'une pensée territoriale consacrée à l'avenir de la métropole du XXIème siècle en général, et à l'avenir de l'agglomération parisienne en particulier. Les membres de Paris Métropole ont exprimé l'intérêt qu'ils portent à ces travaux à l'occasion de deux rencontres avec les équipes de la consultation, le 30 mars puis le 23 octobre 2009. Ils ont décidé de donner suite à ce travail pour nourrir leur propre démarche.
- **Le Grand Paris** : terme employé par le Président de la République, dans le texte de loi et par les médias pour évoquer toutes les propositions relatives à la métropole francilienne. Plus précisément, il correspond à la démarche mise en place pour répondre à la volonté du Président de la République, exprimée le 29 avril 2009, lors de son discours pour l'inauguration de l'exposition des travaux de la consultation sur le Grand Pari(s) de l'agglomération parisienne à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine, de renforcer l'attractivité de la capitale nationale. Un projet de loi, élaboré par Christian Blanc, le Secrétaire d'Etat chargé du développement de la région Capitale, porte cet intitulé. Cette loi vise, par la création d'un réseau de métro automatique de grande capacité du Grand Paris, reliant notamment, Roissy, La Défense, Saclay ; Orly et la Cité Descartes, à provoquer le développement économique et urbain, autour d'une série de territoires identifiés. Elle crée une structure, la Société du Grand Paris, qui dispose de pouvoirs importants pour la réalisation du réseau et qui doit contribuer à structurer des territoires stratégiques identifiés. Le projet de loi prévoit également la mise en place d'un établissement public spécialisé pour le développement de la recherche sur Saclay. Le sénat vient d'adopter ce projet de loi le 26 avril 2010.

Pour toute information complémentaire, ou pour nous proposer des contacts, vous pouvez joindre le référent pour la consultation missionné par la Ligue de l'enseignement :

Nicolas Lauriot dit Prévost

nicoldp@hotmail.com

06.33.16.88.05